

Annexe n°1-3 – ENSCI - dossier d'accréditation, 2^e partie : LOCAUX A DISPOSITION DE L'ETABLISSEMENT POUR L'ENSEIGNEMENT DES ARTS PLASTIQUES

Nombre de sites- ENSCI		1 site
Surfaces (m²)	administration :	454,87 m ²
	formation :	8 757,88 m ²

Brève description (utilisation, localisation...) :

L'ENSCI est localisée dans le 11^{ème} arrondissement de Paris, à proximité de la place de la Bastille (au 48 rue Saint Sabin). Le site actuel de l'école correspond au site d'installation de l'école lors de sa création en novembre 1982. Il s'agit d'un ancien atelier industriel d'une surface de 9 212 m² de 6 étages organisé autour d'une cour couverte. L'entrée principale se fait depuis la rue Saint Sabin par une grande porte sur la façade principale de l'immeuble. A l'arrière, depuis la rue Nicolas Appert, un accès logistique sert pour les livraisons de matériaux et l'évacuation des déchets.

Le bâtiment a été construit en 1922. Il accueillait les ateliers du décorateur Jansen qui de 1922 à 1979 a employé jusqu'à 500 artisans d'art.

Cet ensemble immobilier est composé de locaux pédagogiques et administratifs classiques comme des salles de cours, des bureaux mais aussi plus techniques comme des ateliers (travail du bois, métal, plastique, studio numérique, son, photo, vidéo, métiers à tisser ...). Le ministère de la Culture en est propriétaire. Par convention d'utilisation, l'ENSCI est affectataire des lieux à titre gracieux et assume l'ensemble des responsabilités afférentes à l'ensemble immobilier (notamment la réalisation des dépenses de grosses réparations).

Plusieurs campagnes de rénovation ont débouché sur la réhabilitation de certains espaces comme l'accueil, la salle Saint Sabin, l'atelier numérique (2006-2009), la rénovation de la verrière (2012), le remplacement des menuiseries donnant sur la cour intérieure (2012) et la rénovation de la ventilation de certains ateliers (2018). L'objectif à chaque fois a été de garder l'esprit des ateliers en accompagnant l'évolution des métiers de la conception et du design qui s'appuient sur l'apprentissage des nouvelles technologies du numérique et de l'image que sur le travail dans les ateliers bois, métal, plastique, textile...

Eventuelles évolutions envisagées durant la période d'accréditation :

En 2016, par l'intermédiaire de l'OPPIC (Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture), qui assure alors la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte du ministère de la Culture, une campagne de rénovation est lancée. Les objectifs de cette rénovation sont de pérenniser le bâti en termes structurels, de respect des normes et de maîtrise des flux (énergie, matières, personnes ...) en prenant en compte l'usage actuel des lieux et la vision prospective de ces usages. Une étude de programmation architecturale, technique et fonctionnelle est en cours. Les travaux devraient démarrer fin 2021-début 2022.